



Monsieur le Président,

Nos collègues qui ont effectué des sujétions ou astreintes donnant lieu à compensation financière et qui en attendaient le versement en décembre 2013 ont reçu le 13 décembre un courrier (cf. joint) les informant du report de ce paiement en janvier.

Nous souhaitons, par cette lettre ouverte, vous demander publiquement des explications sur cette décision qui nous paraît scandaleuse à double titre :

- Sur la méthode employée :

Prévenir par courrier le 13 décembre (après la clôture...) les personnels concernés que leur feuille de paie de décembre va être amputée est un procédé inadmissible. Circonstance aggravante : la compensation des sujétions et astreintes concerne en majorité des personnels techniques, dont les revenus sont loin d'être « confortables » ; ils comptaient sur le paiement de ces sommes en décembre et cela va les mettre pour certains d'entre eux en difficulté financière.

- Sur ce qui a conduit à cette mesure « d'économie » :

Lors de sa réunion de fin d'année (21 novembre) vous avez fait voter au CA, dans le cadre du « Budget rectificatif n°3 » (BR3, ex DM3) de 2013, le principe d'un prélèvement de 100 k€ sur le fonds de roulement pour combler le déficit de la masse salariale. Pourquoi ne pas avoir pris en compte dans cette demande les sommes nécessaires à la compensation des astreintes et sujétions ? Le nombre d'agents concernés est relativement faible, cette somme aurait dû être ajoutée au montant fixé. Si des reports de paiement s'avéraient néanmoins incontournables au moment de la clôture (ce qui laisse augurer une bien mauvaise situation pour l'établissement), pourquoi ne pas avoir ciblé en premier lieu les primes des cadres supérieurs de l'établissement plutôt que la compensation des astreintes et sujétions effectuées par les personnels techniques ?

Dans l'attente de ces explications, et du détail des mesures que vous comptez prendre pour limiter au plus vite l'impact de cette situation sur nos collègues, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments syndicalistes et de notre détermination à défendre les personnels de cet établissement dans un contexte budgétaire et de gouvernance très difficile dont ils ne sont pas responsables,

Pour l'intersyndicale de l'Irstea, Sud-RE – FO – CGT,

François Trinquet

PJ: Courrier du 13/12/13.